



Mesdames, Messieurs les Directeurs d'Unités,  
Mesdames, Messieurs les Directeurs de composantes,  
Chers Collègues,

Il y a un an, à la demande de Sauvons la Recherche et sous la responsabilité du Comité d'Initiative et de Proposition mandaté par le gouvernement, la communauté scientifique française s'est mobilisée. L'objectif était de faire des propositions raisonnées mais indispensables pour améliorer l'ensemble du dispositif de recherche, du plus fondamental à l'appliqué pour aider le gouvernement dans sa préparation de la prochaine Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche. A l'issue des Etats Généraux de Grenoble, le CIP a remis ses propositions au gouvernement.

Le gouvernement, au lieu de s'appuyer sur les conclusions de cet audit gratuit et sans précédent de par son ampleur, n'en a retenu que quelques mots clés et son projet de Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation est diamétralement opposé aux propositions du CIP.

(cf. [http://recherche-en-danger.apinc.org/IMG/pdf/SLR\\_explique\\_la\\_LOP.pdf](http://recherche-en-danger.apinc.org/IMG/pdf/SLR_explique_la_LOP.pdf) )

Le collectif strasbourgeois de SLR fait circuler en ce moment la brève déclaration jointe qui dévoile la partie émergée d'un iceberg risquant fort de faire sombrer la recherche publique. Nous soumettons cette déclaration à la communauté et à ses instances de consultation et de discussion. Suite à sa lecture devant le Conseil Scientifique de l'ULP, « *Lors de sa séance du mercredi 16 mars 2005, le Conseil Scientifique de l'Université Louis Pasteur (Strasbourg 1) a débattu sur le projet initial de la loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation.*

*Après débat, le CS a adopté à l'unanimité la déclaration suivante :*

*"Le Conseil Scientifique de l'Université Louis Pasteur (Strasbourg 1) déclare sa ferme opposition au texte de la Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation tel qu'il a été diffusé auprès des communautés scientifiques et des media."*

*Cette déclaration a été reprise au mot près par le CA de l'ULP. »*

Nous vous invitons à discuter et à vous prononcer sur la situation actuelle lors de votre prochain Conseil.

En vous priant de bien vouloir diffuser ce message au personnel de votre unité, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Le collectif strasbourgeois  
contact-slr@u-strasbg.fr

NB : ce message sera diffusé aux membres du collectif strasbourgeois et affiché sur la page WEB de SLR  
[http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php?id\\_rubrique=16](http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php?id_rubrique=16)

## Déclaration

Le projet de Loi d'Orientation de Programmation de la Recherche et de l'Innovation (LOPRI) ne correspond en rien à ce qui a été demandé par la communauté scientifique des Etats Généraux de la Recherche en 2004.

En effet :

- Les propositions de moyens et d'emplois des EPST et des Universités sont très en deçà de ce que la communauté estime nécessaire et l'emploi précaire est largement développé.
- L'ensemble des réformes tend à un pilotage étroit par une instance nationale. Le ciblage de thèmes prioritaires, décidé sur des critères de rentabilité immédiate ou de demande sociale mal évaluée, risque d'assécher des pans entiers de la recherche non finalisée.
- L'organisation de la recherche en pôles (PRES) était demandée pour mieux coordonner les recherches au niveau local. En fait, ils deviennent un instrument du pilotage de la recherche et sont prioritairement liés aux besoins des recherches technologiques et industrielles. Cette orientation conduira à des PRES thématiques, proposition orthogonale à celle des Etats Généraux et est le germe d'un possible démantèlement des universités actuelles.
- Les financements des projets d'équipes par contrat sont attribués par une instance nationale, sans représentation des personnels de recherche. Ainsi, la demande d'une instance nationale d'évaluation serait détournée au profit de la mise en place d'une structure de pilotage.

Nous ne pouvons accepter cette conception de la recherche et nous nous opposerons à toute proposition de loi qui s'appuierait sur cette logique.

Le collectif strasbourgeois  
contact-slr@u-strasbg.fr

